



N°15 / 2025

FORÊTS VIVANTES

La lettre du WWF France sur les forêts



Cette publication est conçue pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Mode Plein écran)

A la une

RÉSISTER ET AGIR : LE POUVOIR CITOYEN



Alexandra Palt,
Présidente du WWF France

Face à l'urgence écologique, nous avons parfois l'impression que tout se joue dans les sommets internationaux, dans les décisions des grandes entreprises ou dans les couloirs du pouvoir. Et pourtant, un acteur clé est souvent oublié : le citoyen. Il détient un pouvoir immense, celui d'agir, ici et maintenant.

Le WWF agit pour le bien commun et rassemble au-delà des clivages celles et ceux qui veulent agir pour une vision de l'humanité en paix avec la nature. Or, sur le terrain, les citoyens innovent, expérimentent et transforment avec une énergie et une persévérance remarquables.

Dans les forêts, cela se manifeste par exemple par la création toujours plus active de groupements forestiers citoyens et écologiques et l'engagement pour la conservation de la biodiversité et du climat de propriétaires forestiers, individuels ou communes.

Dans les entreprises, les individus contribuent également à réinventer leur modèle économique pour que la consommation des ressources naturelles provenant des forêts (bois, papier, caoutchouc, énergie...) soit plus sobre et durable, plus efficiente et circulaire. Dans les start-up, les petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et solidaire, les petites et grandes associations... de nombreux citoyens donnent vie, testent et promeuvent les innovations dont la transition écologique a besoin.

Maintenir cette dynamique est essentiel. Il faut soutenir ces initiatives, leur donner les moyens de grandir, d'inspirer et d'essaimer. C'est l'objectif de programmes comme Nature Impact, porté par le WWF, qui accompagne les propriétaires forestiers vers une gestion durable de leurs terres.

Ces engagements citoyens, individuels ou collectifs, seront décisifs pour réinventer notre société et mieux la connecter à la nature, et ainsi tracer progressivement le contour d'une nouvelle civilisation. ■

→ PROTÉGER LES HAUTS LIEUX

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Les forêts à haute valeur de conservation, intactes ou particulièrement riches en espèces menacées ou endémiques, constituent des "hauts lieux". Leur protection est une priorité. Derrière de grandes espèces charismatiques et des lieux emblématiques se cachent l'extraordinaire biodiversité des forêts.

Hexagone



Le bois de Monplaisir dévoile toutes ses richesses

Le domaine de Monplaisir en Brenne est l'un des projets pilotes du WWF de Paiement de pratiques bénéficiant aux Services Écosystémiques d'intérêt général (PSE). Il a conduit à la signature de la première Obligation Réelle Environnementale (ORE) par le WWF, pérennisant pour 99 ans la libre évolution de 42 hectares.

Le WWF a financé plusieurs études scientifiques pour établir un état initial de la biodiversité et approfondir les connaissances sur le site. Coordonnées par l'Association Chérine, elles mobilisent des partenaires spécialisés.

Une étude des coléoptères saproxyliques, réalisée par l'association CERCOPE, a identifié 1 171 espèces d'invertébrés, dont 473 coléoptères. Parmi eux, une cinquantaine sont remarquables et 47 % des espèces recensées dépendent du bois mort. L'association des Amis de la réserve du Remoray a inventorié les syrphes, mouches indicatrices de l'état écologique, identifiant 77 espèces, dont deux inédites dans la région et une pour la France. Indre Nature a recensé 20 espèces de chauves-souris, doublant les connaissances précédentes sur le site. Parmi elles, 15 sont déterminantes ZNIEFF pour la région et 7 figurent à l'Annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore. Enfin, les inventaires des oiseaux forestiers par l'équipe de la réserve de Chérine ont révélé 16 espèces potentielles, dont 6 sont régulièrement observées. La reproduction de 5 espèces de pics, de la chouette hulotte et du milan noir a été confirmée.

Les résultats soulignent tout l'intérêt écologique du bois de Monplaisir et permettront d'évaluer à long terme l'impact de la libre évolution sur la biodiversité. ■



473 espèces de coléoptères,
77 de syrphes, **20** de chauves-souris
et **16** d'oiseaux

← Vue aérienne du domaine de Monplaisir

Hexagone



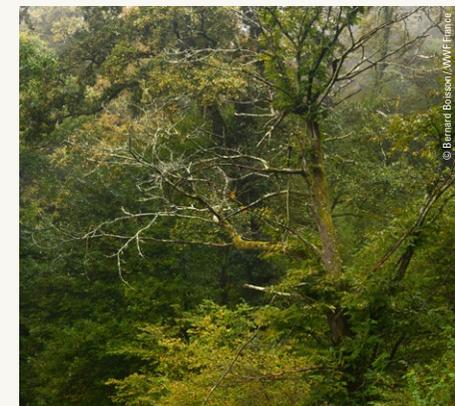
Un plan pour les vieilles forêts

La patience et la ténacité sont deux qualités maîtresses. Après 25 ans de remise régulière du sujet sur le devant de la scène par les naturalistes et les associations, une politique pour protéger les vieilles forêts est enfin en train de naître, sous la forme d'un Plan National d'Actions (PNA) «Vieux bois et forêts subnaturelles».

La « Stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 » demande depuis 2020 à chaque pays de « définir, cartographier, surveiller et protéger toutes les vieilles forêts et forêts primaires présentes dans l'UE ».

En France, la stratégie nationale pour les aires protégées (2021) cite les vieilles forêts comme l'une des cibles prioritaires ; les Assises de la forêt et du bois entérinent en 2022 le choix d'un PNA. A l'instar de ce que l'ONF et la Directive Habitats mettent en place, la question des îlots de vieux bois complète celle des rares vieilles forêts, dans le but de constituer une trame connectée qui profitera à près de 30 % des espèces forestières.

Un plan national d'actions est un outil de mobilisation collective : scientifiques, naturalistes, gestionnaires, propriétaires, associations sont autour de la même table. Il établit l'état des connaissances, des outils existants et des lacunes puis propose des orientations pratiques (stratégie, fiches action). La rédaction du plan s'étend de 2023 à 2025 et s'appuie sur un comité scientifique (20 scientifiques volontaires), un comité de pilotage (37 organismes) et un comité de rédaction. Le WWF participe activement aux deux dernières instances. Aujourd'hui, le diagnostic est en cours d'écriture, la réflexion sur les actions commence. A suivre donc. ■



↑ Vieille forêt dans la commune de Tilhouse : inventoriée mais pas (encore) protégée. Cela ne saurait tarder grâce à Nature Impact.

[Pour en savoir plus](#)

→ ACTION PHARE : FONDS NATURE IMPACT

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Le Fonds Nature Impact aide les propriétaires forestiers désireux d'agir pour la biodiversité et le climat. Inspiré de la logique innovante des paiements de pratiques bénéficiant aux services écosystémiques d'intérêt général, le Fonds finance, depuis 2023 et par appel à projets, des actions exemplaires dans les forêts de l'Hexagone et de la Corse.

ENSEMBLE,
MISONS SUR LE VIVANT
**NATURE
IMPACT**

Hexagone



Une première Obligation Réelle Environnementale signée

Jusqu'à
99 ans
d'engagements
favorables à la
biodiversité

En 2023, le Fonds Nature Impact a sélectionné cinq projets ambitieux, engagés sur 99 ans via des Obligations Réelles Environnementales (ORE). Cet outil juridique innovant, instauré en 2016, permet aux propriétaires d'attacher durablement des engagements en faveur de la biodiversité à leur propriété. L'ORE signée devant notaire assure une protection environnementale à très long terme.

Le Bois de la Richarde, dans le Puy-de-Dôme, inaugure la série. Signée en novembre 2024 pour 99 ans entre le [groupe-ment forestier citoyen du CERF VERT](#), le WWF France et le Conservatoire d'Espaces naturels d'Auvergne, elle porte sur 25 hectares. Le propriétaire s'engage à maintenir 5 hectares de la propriété en pleine naturalité, désigner 5 arbres-habitats vivants par hectare et mettre en place une sylviculture préservant des gros bois. « Grâce au programme Nature Impact, nous avons pu nous lancer dans la mise en place d'une Obligation Réelle Environnementale qui entérine pour 99 ans une gestion exemplaire, ce qui a du sens pour notre projet citoyen » selon Max Senange, co-créateur du CERF VERT.

Les signatures des quatre autres ORE, portant sur des projets situés en Haute-Marne, dans les Hautes-Pyrénées, dans l'Aude et en Haute-Vienne, sont prévues au printemps 2025. ■

[Pour en savoir plus](#)

Hexagone et Corse



Lancement du deuxième appel à projets Nature Impact

Le Fonds Nature Impact lance son second appel à projets le 12 mars 2025. Doté de 2 millions d'euros, il invite les propriétaires et gestionnaires forestiers privés et publics de l'Hexagone et de la Corse à proposer des projets ambitieux contribuant à la préservation de la biodiversité et à l'atténuation du changement climatique. Les porteurs de projets peuvent demander des financements pour la mise en œuvre d'une ou plusieurs des 11 pratiques forestières reconnues pour leur impact positif sur la biodiversité et le climat.

L'appel à projets se déroule en deux phases. D'abord, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur la base d'un dossier simplifié à soumettre avant le 12 mai 2025. Chaque proposition sera évaluée sur sa qualité, son ambition et ses bénéfices pour la nature. Les candidats présélectionnés seront alors invités à présenter un dossier complet avant début juillet. Il sera instruit puis soumis au Comité Technique de Nature Impact qui sélectionnera les lauréats en septembre 2025. [Cahier des charges](#) et [dossier de candidature à l'AMI](#) sont d'ores et déjà disponibles en ligne. Un webinar d'information s'est tenu le 12 mars, jour officiel de l'ouverture, et a rassemblé de nombreux participants. Pour toute question, l'équipe Nature Impact est disponible à nature-impact@wwf.fr. Nature Impact n'attend plus que vos projets ! ■



[Pour en savoir plus](#)

→ PRODUIRE SANS DÉTRUIRE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Exploiter des ressources naturelles sans déboiser ni dégrader la qualité des forêts est un impératif. Transformer les règles des marchés, éliminer les activités illégales et promouvoir les certifications crédibles font partie des solutions.

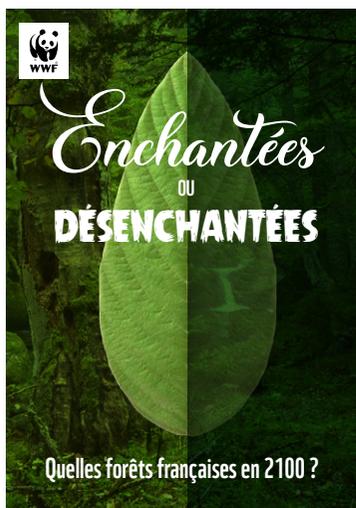
Hexagone



Enchantées ou désenchantées : quelles forêts en 2100 ?

En 2100, les forêts de l'Hexagone seront-elles toujours résilientes ou dégradées sous l'effet des dérèglements climatiques ? Les réponses apportées pour leur adaptation conduiront-elles à les protéger ou, au contraire, à les fragiliser davantage ?

Entouré de nombreux experts pendant un an, le WWF France s'est penché sur ces questions et a imaginé trois scénarios prospectifs : un premier tendanciel qui met en lumière les fragilités actuelles ; un second dit de «rationalisation économique» fondé sur une gestion des risques à court terme et une spécialisation poussée des forêts ; un dernier prônant une planification territoriale qui met le dialogue et l'anticipation au premier plan pour une prise en charge collective des défis.



Chaque scénario décrit l'évolution d'une vingtaine d'indicateurs structurants (surface forestière, usages du bois, lien forêt-société...).

Destinée à susciter et nourrir le débat public, cette étude appelle à mieux anticiper pour préserver les forêts de demain, et vise à inspirer des décisions sans regret. Par exemple, généraliser des exercices prospec-

tifs au plus près des réalités locales pour développer le dialogue et le lien forêt-société, modifier les dispositifs de soutien à la filière pour favoriser les pratiques qui préservent les services écosystémiques d'intérêt général (biodiversité, carbone, eau...) et éviter les pratiques à fort impact comme les coupes rases ou les transformations par plantation sur de vastes surfaces. ■

[Pour en savoir plus](#)

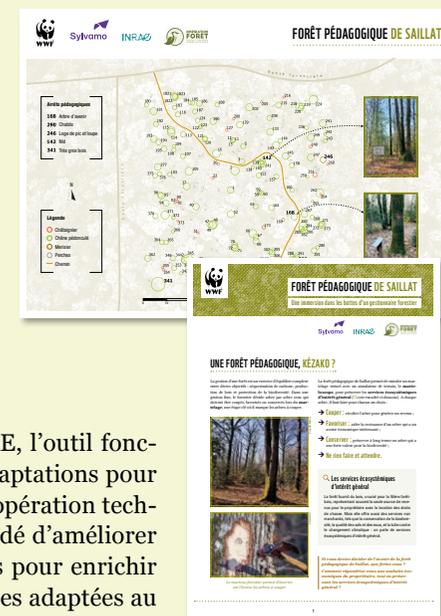
Hexagone



Une forêt pédagogique pour comprendre les services écosystémiques

Dans le cadre d'un projet financé par l'Office Français de la Biodiversité via l'appel à projets MobBiodiv'2020, le WWF avait initié en 2021 un outil pédagogique innovant : un marteloscope dédié à la biodiversité et au carbone. En parcourant la forêt de Saillat (Charente) appartenant à Sylvamo, les participants analysent les enjeux, débattent et choisissent les arbres à couper ou à conserver. Le marteloscope simule ensuite les impacts à long terme de leurs choix sur les plans économique, biodiversité et carbone.

Utilisant le modèle Samsara 2 de l'INRAE, l'outil fonctionnait dès 2021 mais nécessitait des adaptations pour différents publics. Dans le cadre de sa coopération technique avec Sylvamo, le WWF a donc décidé d'améliorer son ergonomie et de concevoir des outils pour enrichir l'expérience. Trois séquences pédagogiques adaptées au grand public, aux décideurs RSE des entreprises et aux gestionnaires forestiers ont été développées. Elles s'appuient sur plusieurs outils : une carte pour localiser les arbres en forêt, un livret animateur évolutif, un aide-mémoire technique pour rappeler les consignes de terrain, un fichier Excel embarqué pour la saisie sur tablette, un modèle de rapport synthétisant les résultats pour alimenter les débats et un livret pédagogique remis en fin de visite pour synthétiser les résultats et concepts abordés. Ce marteloscope constitue un outil innovant pour comprendre les enjeux liés à la multifonctionnalité des forêts et montre comment les paiements bénéficiant aux services écosystémiques d'intérêt général (PSE) peuvent appuyer des choix de gestion plus favorables au climat et à la biodiversité. ■



→ PRODUIRE SANS DÉTRUIRE

Hexagone



Le WWF mobilise ses partenaires autour de l'économie de la forêt et du bois

Le 4 mars dernier, le WWF France a lancé une dynamique d'ateliers inter-entreprises, réunissant ses partenaires français autour d'intérêts communs pour les forêts. L'objectif est de donner l'opportunité de s'inspirer mutuellement, partager et échanger les solutions innovantes testées, initier des synergies sur les sujets majeurs concernant les forêts et la filière bois.

L'atelier du 4 mars a réuni une dizaine d'acteurs autour d'une grande question : quelles visions pour l'économie du bois dans la transition écologique, c'est-à-dire visant une meilleure prise en compte de la durabilité, de la sobriété, de la hiérarchisation des usages des ressources forestières et de l'écono-

mie circulaire. Le WWF France a profité de cette occasion pour présenter ses pistes de réflexion pour améliorer les chaînes d'approvisionnement des produits bois.

Parmi les participants, Tikamoon, spécialiste du mobilier en bois massif, a présenté ses productions issues de l'économie circulaire, mettant en avant une démarche éco-responsable et zéro déchet. Une session interactive a aussi permis de partager des solutions concrètes en matière d'économie circulaire.

Le prochain atelier, prévu pour l'automne, abordera notamment la mise en place du Règlement Déforestation de l'UE. ■



↑ Daniel Vallauri, responsable de l'équipe forêt du WWF, inaugure l'atelier

 [Pour en savoir plus](#)

Monde



RDUE - Au bout du suspense, un report mais pas de recul sur les ambitions

Le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) entrera finalement en vigueur le 30 décembre 2025, après de nombreux rebondissements suite à des propositions d'amendements visant à l'affaiblir. Bien que le WWF n'ait pas soutenu la mise en place d'un délai supplémentaire, nous sommes soulagés que les fondamentaux n'aient pas été par la même occasion modifiés. Le délai envoi tout de même le signal que la déforestation peut continuer sans pénalité.

L'issue des négociations était incertaine, tant les pressions sont fortes pour que les ambitions du règlement soient revues à la baisse. Le RDUE est un outil réglementaire qui exige que tous les produits mis sur le marché européen, qu'ils soient produits en Europe ou ailleurs, ne contribuent pas à des violations de droits humains, à la déforestation ou la dégradation des forêts.

Le WWF, aux côtés d'autres ONGs, s'est positionné fortement pour le rejet de tous les nouveaux amendements proposés. Plusieurs grandes entreprises ont soutenu le maintien du RDUE en se positionnant publiquement en faveur de ce règlement. En France, cela a été le cas de [Michelin](#), [Carrefour](#) et Danone. WWF continue d'accompagner les entreprises dans leur mise en conformité, avec par exemple la mise à jour en cours du Step-by-Step Guide for Business publié l'été dernier.

A l'heure où la dérégulation gagne du terrain au niveau international, il est important de continuer à œuvrer pour que les lois continuent à être un outil de lutte contre la déforestation et la dégradation des écosystèmes forestiers. Le WWF reste particulièrement attentif et actif sur le sujet en 2025. ■



 [Pour en savoir plus](#)

Retrouvez le guide RDUE pour les entreprises et d'autres outils sur l'approvisionnement responsable en produits forestiers

→ LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

La transition écologique est en marche. Le modèle des activités fondées sur les ressources et services des forêts doit être révisité. A commencer par les cycles de production-consommation-recyclage des produits forestiers, pour faire la preuve de leur durabilité. Innovation requise.

Hexagone



Innover pour les forêts

L'innovation est au cœur de la mission du WWF pour les forêts : donner vie, tester et promouvoir des solutions durables. Dans le cadre de certains de ses programmes le WWF participe, à la hauteur de ses moyens, à aider la recherche appliquée qui fait émerger des innovations ; à mettre en œuvre des pilotes testant certaines innovations ; à la généralisation, l'usage ou la promotion d'innovations dont la maturité est suffisante et le coût de déploiement est acceptable.

Une note publiée en janvier 2025 esquisse les dernières avancées et les technologies émergentes qui ont le potentiel de révolutionner notre manière de gérer, protéger et restaurer les forêts. Elle dresse tout d'abord un panorama des innovations en cours de développement (sans préjuger de leur impact positif ou négatif), puis identifie 9 enjeux de conservation pour lesquels des innovations s'avèrent nécessaires et enfin détaille 10 innovations utiles à la conservation des forêts.

Les plus intéressantes des innovations, nous les travaillons avec des partenaires scientifiques, des entreprises (par exemple, Sylvamo ou La



© Irf / Agence Stock

Banque postale concernant les paiements de services écosystémiques forestiers), quelques start-up et PME de notre Club Entreprendre pour la Planète (par exemple, Greenpraxis pour la bioacoustique). Nous espérons que la note stimulera les échanges et les réflexions. Ensemble, continuons à innover pour garantir un avenir durable aux forêts et aux humains qui en dépendent. ■



[Pour en savoir plus](#)

Monde

Nature Impact, un démonstrateur pour les certificats biodiversité ?

L'année 2024 a été riche en échanges sur le sujet des certificats et crédits biodiversité. Des groupes de travail et initiatives publiques et privées se sont réunies pour fournir à ce nouvel outil des définitions et un cadre d'opération. Les résultats de la plupart de ces travaux ont été présentés à l'occasion de la 16^e COP Biodiversité qui s'est tenue en Colombie en octobre 2024.

Le WWF France a été actif dans ces arènes de discussion afin que les définitions et cadres qui en ressortent évitent les écueils qu'a connus le marché du carbone, d'autant plus nombreux et périlleux lorsqu'il s'agit de la biodiversité.

Pour construire sa position sur ce sujet complexe, le WWF s'est appuyé sur l'expérience de Nature Impact afin de démontrer comment mesurer des impacts écologiques, comment garantir la durabilité des actions, comment mettre en œuvre les meilleures pratiques de gouvernance, ou encore comment aborder la question de l'additionnalité. L'initiative a ainsi permis d'illustrer une manière de mettre en œuvre les critères attendus de la part de tout projet de certificat ou crédit biodiversité.



© Stefan Widstrand / WWF

La WWF France s'est aussi appuyé sur son expertise dans la transformation des modèles d'affaires d'entreprises pour proposer une définition ambitieuse des certificats et crédits biodiversité du point de vue de leurs potentiels acheteurs. Celle-ci exclut la compensation des impacts négatifs sur la biodiversité et prône – comme pour le carbone – une approche de contribution aux efforts de financement qui s'inscrit en complément de solides plans de transition écologique des entreprises. ■



[Pour en savoir plus](#)

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Avec le WWF France, les acteurs publics, privés ou la société civile se mobilisent pour les forêts. Actions collégiales, partenariats transformationnels, bénévolat, subventions ou mécénats sont autant de modes d'actions pour agir sur le terrain.

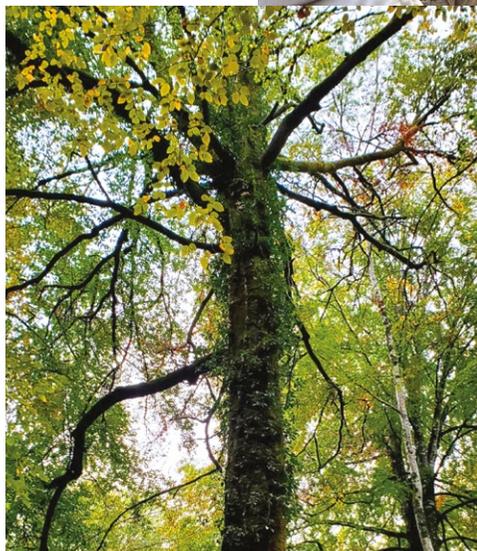
Hexagone



Les grands donateurs

L'automne dernier, le WWF France a organisé une journée d'immersion en forêt dédiée aux membres du Cercle réunissant les grands donateurs du WWF. Elle a eu lieu dans les forêts du Syndicat Intercommunal de la Gestion Forestière de la Région d'Auvergne (SIGFRA), lauréat du premier appel à projets de Nature Impact en 2023. Cette rencontre a été l'occasion de découvrir des pratiques innovantes en matière de gestion forestière et de préservation de la biodiversité. Accompagnés par des experts du WWF, de l'ONF et de deux élus du SIGFRA, les participants ont exploré certaines parcelles au cœur du projet Nature Impact, découvert les pratiques clés qui sont mises en oeuvre par le projet, telles que la "pleine naturalité" ou les "arbres-habitats vivants". L'objectif : sensibiliser à l'importance d'une gestion durable et mettre en lumière le rôle essentiel des propriétaires et gestionnaires forestiers dans la transition écologique en cours, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Ces rencontres sur le terrain favorisent les échanges directs entre les contributeurs mécènes et les porteurs de projets financés, renforçant ainsi le sens de l'action collective. Sans mécène il n'y a pas de projet ; sans propriétaire forestier engagé dans l'intérêt général, non plus. Le WWF permet la rencontre.



↑ Sortie terrain avec les membres du Cercle sur la forêt du SIGFRA en présence d'un représentant de l'ONF

Le Cercle du WWF est un espace unique dédié à ceux qui veulent transformer leur engagement en impact concret. Cette communauté fait une réelle différence pour le soutien de nos programmes, grâce à son important soutien financier et humain.

Rejoignez le Cercle !

 [Pour en savoir plus](#)

FORÊTS VIVANTES La lettre du WWF-France sur les forêts

RÉDACTRICE EN CHEF : Luce-Eline Darteyron

CONTRIBUTEUR.TRICE.S :

> WWF France

Présidence
Alexandra Palt

Programme Forêt
Simon Bailly - sbailly@wwf.fr
Luce-Eline Darteyron - ledarteyron@wwf.fr
Anaïs Gentit - agentit@wwf.fr
Lisa King - lking@wwf.fr
Clément Lachaud - clachaud@wwf.fr
Daniel Vallauri - dvallauri@wwf.fr

Direction du Plaidoyer
Julie Marsaud - jmarsaud@wwf.fr
Caroline Sourzac Lami - csourzaci@wwf.fr

Direction de l'Engagement
Amarande Demattei - ademattei@wwf.fr
Benjamin Mabile de Poncheville - bdeponcheville@wwf.fr

MAQUETTE : Sambou-Dubois

© Texte WWF. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle doit mentionner le titre et créditer l'éditeur susvisé comme titulaire du droit d'auteur.



RESTEZ CONNECTÉ (À LA NATURE)

- Tout savoir sur le [champ d'action "Vie des forêts"](#) du WWF
- Retrouvez toutes les [lettres Forêts vivantes](#)
- Pour recevoir ou vous désinscrire de la lettre *Forêts vivantes*, merci d'envoyer un mail à : lettre.foret@wwf.fr